

L'artisanat du bâtiment : un secteur dynamique, créateur d'emplois et d'activités



- **57000 entreprises artisanales** ont été créées ou reprises en 2008.
- **80 000 entreprises artisanales** sont à reprendre sur l'ensemble du territoire national dans les dix prochaines années.
- **Les 2/3 des reprises d'entreprise n'atteignent pas les 3 ans d'activité**, faute d'anticipation, de préparation et d'accompagnement.

Il n'appartient qu'à vous de mettre toutes les chances de votre côté.

➤ **Agissez dès maintenant en rejoignant la formation de Responsable d'Entreprise Artisanale du Bâtiment.**

Contacts :

Marie-Christine Sochas - Amandine Dupuis

Tél. 02 40 89 94 47



Formation réalisée dans le cadre du dispositif Capeb : l'école FONCE
Formation des Nouveaux Chefs d'Entreprise du Bâtiment

F O R M A T I O N S A C C O M P A G N E M E N T



Réussir la reprise / création d'une entreprise artisanale du bâtiment

Vous souhaitez vérifier la faisabilité de votre
PROJET DE REPRISE/CREATION et définir les
AXES DE DEVELOPPEMENT de votre entreprise ?



FORMATION PROFESSIONNELLE DU BÂTIMENT, TP, PAYSAGE

Réussir la reprise / création d'une entreprise artisanale du bâtiment

Vous êtes créateur, repreneur, chef d'entreprise nouvellement installé

Vous souhaitez vérifier la faisabilité de votre **PROJET DE REPRIS/CREATION** et définir les **AXES DE DEVELOPPEMENT** de votre entreprise ?



Artefab vous propose "Responsable d'Entreprise Artisanale du Bâtiment", une formation pour :

RENFORCER vos COMPETENCES de CHEF d'entreprise :

- **Situer** votre entreprise au sein de son marché, réaliser un diagnostic global et identifier ses priorités
- **Optimiser** vos outils de gestion
- **Conduire et développer** des actions commerciales, améliorer la pratique d'achat
- **Améliorer** la gestion des ressources humaines
- **Organiser, piloter et suivre** les chantiers
- **Mieux appréhender** les principes d'une démarche qualité

CONSOLIDER votre PROJET de reprise/création :

- Viabilité de votre projet
- Méthodes d'évaluation de l'entreprise
- Financements et aides

A l'issue de ce parcours de 50 jours, **vous validerez vos compétences par le titre de niveau bac+2 de Responsable d'Entreprise Artisanale du BTP.**

Amaud PETRE,
salarié d'une entreprise d'Electricité générale,
3 salariés, à Saint-Fons (Rhône)

Reprendre oui ! mais dans le monde artisanal d'aujourd'hui !

« D'ici 2 ou 3 ans, mon père part à la retraite. Aujourd'hui, on ne peut plus diriger une entreprise artisanale sur les bases antérieures. Il y a des connaissances à avoir et tout ce qui est management a changé. Les techniques ont évolué et certaines pratiques sont dépassées. Cette formation est complète. Ce n'est pas du temps perdu même si c'est vrai que c'est du temps que l'on ne passe pas sur les chantiers. Autant s'investir entièrement et être tranquille ensuite. (...) Pour moi, cette formation est essentielle car elle fait toucher du doigt qu'une entreprise, ce n'est pas si simple à gérer. »